
GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 30 juin 2024

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life



Placements mondiaux

Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement (non audités), sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life (le « fonds ») a augmenté, passant de 134,8 millions de dollars à 146,0 millions de dollars en raison des ventes nettes positives, en partie contrebalancées par le rendement négatif.

Pendant la période, les titres de série A du fonds ont dégagé un rendement de -0,3 %. Ce rendement est supérieur à celui de l'indice de référence du fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui a inscrit un rendement de -0,4 %. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du fonds.

Au cours du premier semestre, l'inflation a montré des signes d'amélioration. Malgré un bond inattendu en mai, l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada s'est maintenu dans la fourchette cible de la Banque du Canada de 1 % à 3 %. Cela a renforcé la confiance de la Banque du Canada qui estime que l'inflation est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 2 %. En conséquence, après une pause de près d'un an, la Banque du Canada a procédé début juin à sa première baisse de taux depuis plus de quatre ans, devenant ainsi la première banque centrale du G7 à le faire au cours de ce cycle. Elle a réduit le taux du financement à un jour d'un quart de point, pour le porter à 4,75 %. Après la stagnation du PIB pendant la majeure partie du second semestre de 2023, la croissance a repris au premier trimestre de 2024, le PIB réel progressant à un taux annualisé de 1,7 %. La politique monétaire a franchi un cap avec la baisse des taux de la Banque du Canada en juin, mais les taux d'intérêt sont demeurés restrictifs, ce qui a continué d'avoir une incidence négative sur la consommation, les coûts d'emprunt élevés et les renouvellements des emprunts hypothécaires pesant sur le revenu disponible.

Les taux des obligations d'État canadiennes à court terme (à moins d'un an) ont diminué au cours de la période considérée, tandis que les rendements sur le reste de la courbe ont augmenté. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada a affiché un rendement élevé de 2,55 %, bénéficiant de la baisse des taux à court terme. Avec l'évolution des taux, la portion allant de 2 ans à 10 ans de la courbe des taux s'est accentuée, mais demeure inversée, comme elle l'a été au cours des deux dernières années. Entre-temps, les écarts de taux des obligations canadiennes de première qualité, représentés par l'indice Bloomberg Canada Aggregate Corporate, ont diminué de seulement 12 points de base, entraînant le rendement supérieur des obligations de société. En fin de trimestre, les écarts de taux étaient de 120 points de base, soit juste en dessous du niveau moyen sur 10 ans. Les flux sont demeurés positifs et l'intérêt pour les titres de créance a été fort, soutenu par des rendements attrayants et des données fondamentales solides, favorisant un contexte de portage stable.

L'écart de taux correspond à la différence de rendement entre un bon du Trésor et un autre titre de créance de même échéance, mais de qualité du crédit différente. Les obligations de première qualité sont les obligations de la plus grande qualité, comme déterminée par une agence de notation.

Le fonds demeure surpondéré dans les obligations de sociétés et sous pondéré dans les obligations fédérales et provinciales. La surpondération des obligations de société, ainsi que la sélection des titres et des secteurs au sein de cette classe d'actifs, a contribué au rendement du fonds. Les obligations de sociétés canadiennes ont contribué au rendement, tandis que les obligations de sociétés américaines du fonds ont nuí à son rendement. La couverture du risque lié au dollar américain a également nuí au rendement.

La duration neutre du fonds et le positionnement général sur la courbe de rendement ont également été légèrement favorables au rendement au cours de la période. La duration mesure la sensibilité du cours d'une obligation à la fluctuation du taux d'intérêt. Plus la duration est courte, moins les cours obligataires reculent lorsque les taux obligataires augmentent. La pondération de titres à revenu fixe de sociétés fermées par le fonds a contribué au rendement.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Au cours de la période, le sous-conseiller a maintenu une durée presque neutre alors que la Banque du Canada a commencé à réduire les taux d'intérêt. Le sous-conseiller a également réduit l'exposition du Fonds aux obligations du secteur des services financiers, engrangeant les profits dans l'un des secteurs les plus performants au cours de la période, tout en ajoutant des obligations des secteurs de l'industrie, de l'infrastructure et du gouvernement fédéral. Le sous-conseiller a accru sa position dans les obligations de sociétés américaines, car il a vu une occasion de profiter des taux d'intérêt plus élevés des obligations américaines par rapport à ceux des obligations canadiennes.

Événements récents

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Gestion d'actifs PMSL inc. a le plaisir d'offrir des améliorations supplémentaires à sa gamme de titres à revenu fixe sous forme de réductions des frais de gestion. Les frais de gestion du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life ont été réduits, passant de 0,98 % à 0,93 % pour la série A et de 0,48 % à 0,43 % pour la série F. Gestion d'actifs PMSL inc. s'efforce de rendre les placements accessibles grâce à des produits qui aident les investisseurs canadiens à atteindre la sécurité financière. La réduction des frais de gestion renforce l'offre de produits à revenu fixe de la Sun Life au Canada. Grâce à son expertise approfondie dans le domaine des titres à revenu fixe publics et privés, Gestion d'actifs PMSL inc. reconnaît l'importance d'avoir accès à une vaste gamme de titres à revenu fixe pour élaborer des solutions prospectives dans le contexte de marché actuel.

À la fermeture des bureaux le 28 juin 2024, Gestion d'actifs PMSL inc. a accru le montant de la distribution mensuelle du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life. L'examen du solide rendement du mandat a permis d'augmenter le montant de la distribution mensuelle. Les distributions du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life sont passées de 0,025 \$ à 0,03 \$ par part pour la série A et de 0,03 \$ à 0,035 \$ par part pour la série F.

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits, comme le conflit militaire en cours en Ukraine, ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Gestion SLC, société membre de son groupe, à titre de sous-conseiller du fonds. Le fonds a obtenu une dispense pour investir jusqu'à 10 % de ses parts dans le Fonds PPRF à court terme. Les fluctuations du marché qui ont suivi le placement dans le Fonds PPRF à court terme pourraient faire en sorte que la valeur du placement dans le Fonds PPRF à court terme soit supérieure à 10 % de la valeur liquidative du fonds. Le Fonds PPRF à court terme est géré par Gestion SLC. SLC Management Short Term PFIP GP Inc. est le commandité du Fonds PPRF à court terme. Le gestionnaire, Gestion SLC et le commandité sont membres du même groupe.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Le fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Frais d'administration du fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris ceux qu'engage le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de cette charge est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du fonds qui se trouve dans les états financiers semestriels (non audités).

Le fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du fonds »). Les coûts du fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au fonds. Le fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci sont répartis entre le fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 30 juin 2024.

Valeur liquidative du fonds par titre (\$)¹

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série A

	2024	2023	2022	2021	2020
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,58	8,38	9,72	10,16	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,19	0,35	0,28	0,23	0,22
Total des charges	(0,05)	(0,11)	(0,11)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,07)	(0,22)	(0,40)	(0,19)	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,06)	0,65	(1,03)	(0,36)	0,32
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,01	0,67	(1,26)	(0,44)	0,60
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,16)	(0,37)	(0,19)	(0,14)	(0,21)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	-	(0,01)	-	(0,02)	-
Distributions annuelles totales³	(0,16)	(0,38)	(0,19)	(0,16)	(0,33)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,40	8,58	8,38	9,72	10,16

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série F

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,42	8,28	9,71	10,15	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,18	0,35	0,28	0,23	0,21
Total des charges	(0,03)	(0,05)	(0,06)	(0,06)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,07)	(0,22)	(0,37)	(0,22)	0,16
Profits latents (pertes latentes) pour la période	-	0,80	(0,83)	(0,52)	0,26
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,08	0,88	(0,98)	(0,57)	0,57
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,19)	(0,47)	(0,33)	(0,19)	(0,28)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	-	(0,01)	-	(0,03)	-
Distributions annuelles totales³	(0,19)	(0,48)	(0,33)	(0,22)	(0,40)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,24	8,42	8,28	9,71	10,15

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série I

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	8,77	8,46	9,83	10,27	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,19	0,36	0,28	0,23	0,23
Total des charges	-	-	-	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,08)	(0,22)	(0,41)	(0,14)	0,17
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,09)	0,54	(0,98)	(0,19)	0,17
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,02	0,68	(1,11)	(0,10)	0,57
Distributions :					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,21)	(0,37)	(0,31)	(0,24)	(0,21)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,12)
Remboursement de capital	-	(0,01)	-	(0,04)	-
Distributions annuelles totales³	(0,21)	(0,38)	(0,31)	(0,28)	(0,33)
Valeur liquidative à la fin de la période	8,58	8,77	8,46	9,83	10,27

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du fonds pour la période close le 30 juin 2024.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série A

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	10 217	7 645	4 675	6 430	10 537
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	1 217	891	558	661	1 037
Ratio des frais de gestion (%)	1,27	1,28	1,26	1,26	1,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	1,27	1,28	1,26	1,26	1,28
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	27,53	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$) ¹	8,40	8,58	8,38	9,72	10,16

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série F

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	40 373	19 274	3 046	2 695	6 151
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	4 900	2 288	368	278	606
Ratio des frais de gestion (%)	0,67	0,67	0,66	0,67	0,66
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²	0,67	0,67	0,66	0,67	0,66
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	27,53	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$)¹	8,24	8,42	8,28	9,71	10,15

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life – série I

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	95 379	107 843	110 624	137 903	111 536
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	11 113	12 303	13 078	14 029	10 861
Ratio des frais de gestion (%)	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	27,53	44,50	58,62	70,47	132,75
Valeur liquidative par titre (\$)¹	8,58	8,77	8,46	9,83	10,27

- 1) Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, sauf pour ce qui est des données pour le semestre le plus récent, qui sont au 30 juin 2024.
- 2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accroissent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du fonds, les services d'administration générale du fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Voici les pourcentages et les principaux services payés à même les frais de gestion :

	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion annuels maximums (%)	Rémunération du courtier (%) [*]	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit (%)
Titres de série A	0,93	44	56
Titres de série F	0,43	-	100
Titres de série I [†]	-	-	100

* Comprend les commissions de ventes et de suivi.

† Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

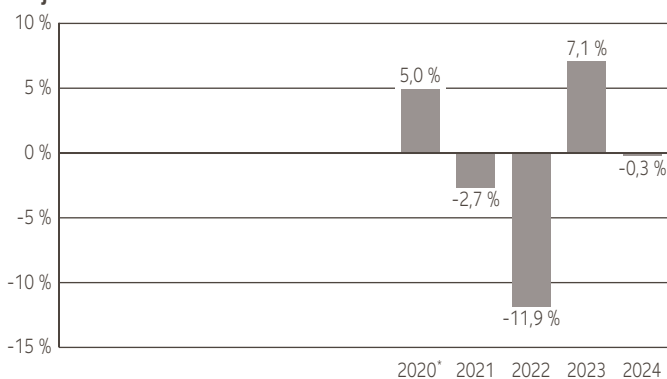
Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque période.

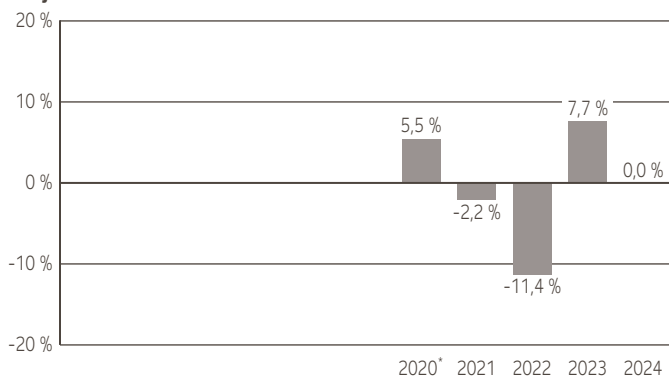
Titres de série A – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

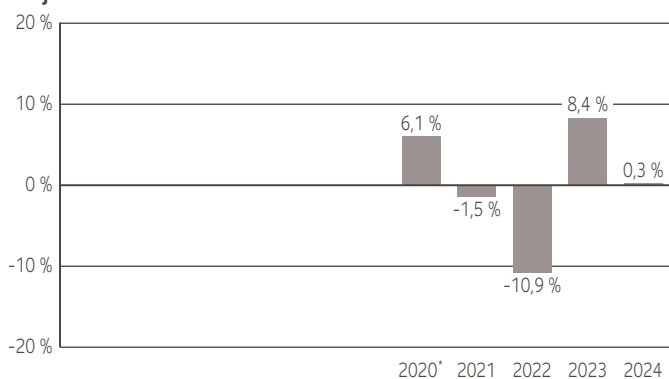
Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Titres de série F – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

Titres de série I – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 26 février 2020 au 31 décembre 2020.

Aperçu du portefeuille*

Au 30 juin 2024

Les 25 principaux titres†

Titres	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Fonds de placements privés à revenu fixe à court terme Plus Gestion SLC	9,5
2 Province de la Colombie-Britannique, 4,30 %, 18 juin 2042	4,4
3 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,60 %, 15 décembre 2027	3,4
4 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 4,25 %, 15 mars 2034	3,3
5 Obligation du gouvernement du Canada à rendement réel, 7,77 %, 1 ^{er} décembre 2026	3,1
6	2,8
7 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,10 %, 15 décembre 2026	2,6
8 Aviva PLC, 4,00 %, 2 octobre 2030	2,6
9 Billet du Trésor américain, 4,75 %, 15 novembre 2053	2,5
10 SUNLIFE CCS CAD, 3,311 % CAD REC FIXE, 7 sept. 2043	2,4
11 Obligation du gouvernement du Canada à rendement réel, 7,03 %, 1 ^{er} décembre 2031	2,1
12 Province de la Colombie-Britannique, 4,95 %, 18 juin 2040	2,0
13 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15 décembre 2025	2,0
14 SUNLIFE CCS CAD, 3,687 % CAD REC FIXE, 10 mai 2044	1,9
15 Madison Park Funding XXXIV Ltd., 7,24 %, 25 avril 2032	1,9
16 Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9
17 SUNLIFE CCS CAD, 3,1525 % CAD REC FIXE, 28 févr. 2054	1,8
18 Province du Manitoba, 3,40 %, 5 septembre 2048	1,8
19 Province de Québec, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2043	1,7
20 Province de Saskatchewan, 3,90 %, 2 juin 2045	1,6
21 Billet du Trésor américain, 4,25 %, 15 février 2054	1,5
22 Glacier Credit Card Trust, 5,68 %, 20 septembre 2028	1,4
23 Boston Gas Co., 6,12 %, 20 juillet 2053	1,4
24 Magna International Inc., 4,95 %, 31 janvier 2031	1,4
25 John Deere Financial Inc., 4,63 %, 4 avril 2029	1,4
	62,4
Valeur liquidative totale (en milliers)	145 969 \$

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Répartition par secteur

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Obligations de sociétés canadiennes	25,6
Obligations du gouvernement fédéral du Canada	19,5
Obligations de gouvernements provinciaux du Canada	13,8
Dérivés - Positions acheteur	13,4
Obligations de sociétés américaines	10,7
Fonds communs de placement – titres à revenu fixe	9,5
Obligations de sociétés internationales	5,4
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiennes	5,1
Obligations du gouvernement américain	5,0
Titres internationaux adossés à des créances hypothécaires	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9
Obligations de municipalités canadiennes	1,3
Autres actifs, moins les passifs	(0,2)
Dérivés - Positions vendeur	(12,9)
	100,0

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Titres à revenu fixe canadiens	74,8
Titres à revenu fixe américains	15,7
Dérivés - Positions acheteur	13,4
Titres à revenu fixe internationaux	7,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9
Autres actifs, moins les passifs	(0,2)
Dérivés - Positions vendeur	(12,9)
	100,0

* Information au 30 juin 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com ou en nous envoyant un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com.

* Le portefeuille de placements comprend d'autres fonds de placement.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859
info@placementsmondiauxsunlife.com
www.placementsmondiauxsunlife.com